

# MEMO : 1ère INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

# INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS DIRECTEMENT SUR LE PORTAIL FAMILLE

Accès : <u>www.beauvallon.fr</u> - Rubrique Services Périscolaires / Rentrée

Etape 1 : IDENTIFICATION DE LA FAMILLE : Saisie des coordonnées, création de son identifiant et de son mot de passe

IMPORTANT : Adresse exacte et précise - Régime et n° allocataire obligatoires

En cas de garde alternée : merci de préciser les modalités dans les mémos d'inscription (cf + loin) ou par mail

## **Etape 2** : IDENTIFICATION ET INSCRIPTION DES ENFANTS

1 - AJOUT des individus : identifier tous les enfants avant de les inscrire aux services

Pour chaque enfant créé, compléter les autorisations et les personnes autorisées à le récupérer.

<u>Repas particulier</u> : faire une demande préalable par mail auprès du service périscolaire

## 2 - INSCRIRE aux services :

Faire les inscriptions pour 1 enfant de la famille :

#### 1 inscription pour chaque service souhaité POUR LA PERIODE

#### EQUIPEMENT : BEAUVALLON-SERVICES PERISCOLAIRES

TYPE DE SERVICE	SERVICE	PERIODE	GROUPE
PERISCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE ACCUEIL MERCREDI	Année scolaire	Annuel Mensuel Occasionnel
CANTINE	RESTAURATION PERISCOLAIRE		

Notifier les particularités dans MEMO : date du 1<sup>er</sup> jour si différent du jour de rentrée, rythme de garde alternée

Dupliquer les inscriptions sur les autres enfants de la famille

Recommencer l'opération pour chaque service souhaité : RESTAURATION / ACCUEIL PERISCOLAIRE

#### TRES IMPORTANT : - L'INSCRIPTION à un service se fait 1 fois pour l'année scolaire

- Une fois les inscriptions validées par le Service Périscolaire, elles apparaissent dans MES INSCRIPTIONS

- Vous pouvez effectuer, visualiser et modifier VOS RESERVATIONS dans l'Onglet Mes réservations

## Etape 3 : TRANSFERER LES DOCUMENTS OBLIGATOIRES pour finaliser les inscriptions

o Attestation et numéro allocataire CAF (ou autre régime)

o Attestation d'assurance Responsabilité Civile

o Coupon d'acceptation du règlement (disponible sur le site de Beauvallon)

o <u>Si besoin</u> : documents pour le dossier de prélèvement automatique (disponibles sur le site de Beauvallon)

## Par mail au service périscolaire

## Etape 4 : EFFECTUER (vérifier et modifier) DES RESERVATIONS

- > Les réservations sont possibles une fois que **les inscriptions sont validées** par le service périscolaire.
- > Les réservations/annulations sont possibles sur le portail jusqu'au jeudi 8h30 précédant la rentrée des classes
- > Se connecter sur le portail avec identifiant (=adresse mail) et mot de passe
  - ✓ <u>Onglet Tableau de bord :</u> Etat des demandes en attente
  - ✓ <u>Onglet Mes inscriptions :</u> Classement Par enfant et Par service
- Pour chaque enfant et chaque service : onglet Mes réservations
  - PROFILS ANNUELS : Restauration ou accueil périscolaire
    Réservations pour toute l'année : Saisir la SEMAINE TYPE pour la période scolaire (les modifications restent possibles dans les délais indiqués dans le règlement)
  - PROFILS MENSUELS réquliers : restauration ou accueil périscolaire
    Réservations hebdomadaires régulières sur une période : Saisir la SEMAINE TYPE pour la période voulue
  - PROFILS MENSUELS irréguliers et OCCASIONNELS : restauration et accueil périscolaire
    Réservations/annulations ponctuelles en cliquant sur le jour voulu et la ou les tranches horaires pour l'accueil périscolaire.